

# De « Quartiers Solidaires » aux « 55+ d'Ecublens »

Mars 2011 à avril 2016

Rapport final



Rédaction : Verena Pezzoli (Pro Senectute Vaud), avec la participation active des habitants et partenaires.

Mai 2016

## Table des matières

1. Introduction .....	4
Mandat.....	4
Partenaires .....	5
2. Déroulement du projet.....	7
Première année : le diagnostic communautaire.....	7
Deuxième année : la construction .....	8
Troisième année : l'émergence .....	10
Quatrième année : la réalisation .....	13
Cinquième année : l'autonomisation .....	16
3. La communauté .....	20
4. L'association.....	21
5. Conclusion .....	23
6. Annexes .....	26
Les activités et groupes réguliers.....	26
Indicateurs de performance et de résultats .....	29
Les déterminants sociaux de la santé .....	31
Récapitulatif des déterminants sociaux de la santé .....	36
Courrier au sujet des aménagements pour piétons.....	37
Charte des « 55+ d'Ecublens » .....	39

# 1. Introduction

## Mandat

En mars 2011, la Commune d'Ecublens a mandaté Pro Senectute Vaud, à travers son Service des affaires sociales et de la petite enfance, pour mener un diagnostic communautaire sur une année, centré sur la qualité de vie des habitants de plus de 55 ans de la Plaine du Croset.

Le choix de ce quartier n'était pas anodin. D'abord, il accueille le plus grand nombre d'habitants de la commune. Ensuite, un centre socioculturel était construit au même moment dans ce quartier, qui abriterait notamment des crèches, une bibliothèque, une ludothèque, des salles de société et de conférence, un Centre de jeunes, des Accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS) et un réfectoire scolaire. Un deuxième bâtiment a été créé à côté de ce centre, pour accueillir des logements protégés et le Centre médico-social (CMS) d'Ecublens. Entre les deux, une place a été prévue. Ces constructions devaient changer les habitudes des habitants du quartier et de toute la commune puisque le projet prévoyait le déplacement du centre du village historique, le Motty, au nouveau centre-ville que constitue la Plaine du Croset.

Pour accompagner ce changement auprès des aînés, une démarche communautaire a été entamée et a permis de mettre en lumière les souhaits, les besoins et les expériences vécues de 121 aînés du quartier. Fort de cette première expérience communautaire, un nouveau mandat a été confié à l'unité Travail sociale communautaire (TSC) de Pro Senectute Vaud en mai 2012, pour mener un « quartier solidaire » sur quatre ans supplémentaires, jusqu'au 30 avril 2016, qui concernait cette fois toutes les personnes de plus de 55 ans de l'ensemble la commune.

La responsabilité du projet a été confiée à Verena Pezzoli, animatrice de proximité à Pro Senectute Vaud. Cette dernière a été secondée par plusieurs collègues, durant ses cinq années de présence sur le terrain. Il s'agit de Francesco Casabianca, animateur de proximité, et Sarah Ammor, assistante de proximité, lors du diagnostic communautaire. Plusieurs stagiaires ont également participé au projet : Marie-Christine Evéquoz, Valérie Bicker, Emilie Fahrni, Laurie Comte et Charlotte Reymondin. L'ensemble du diagnostic communautaire et du « quartier solidaire » a été supervisé par le responsable de l'unité TSC, Alain Plattet, et par l'adjointe d'unité, Marion Zwygart.



Le Centre socioculturel inauguré le 29 septembre 2012

## Partenaires

« Quartiers Solidaires » est un projet d'animation socioculturel qui prévoit dans sa structure des espaces de coordination entre partenaires pour créer de nouvelles synergies. Ce levier a très bien fonctionné à Ecublens, car de nombreux partenaires se sont réunis à travers un groupe ressources, plusieurs fois par année. En fin de projet, la plupart ont souhaité poursuivre les collaborations mises en place durant le processus.

Au démarrage, lors du diagnostic communautaire, les partenaires formant le groupe ressources étaient : la Commune d'Ecublens, l'Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest Lausannois (APREMADOL) représentée par le CMS d'Ecublens, la coopérative Primavesta, l'EMS Clair-Soleil, la Paroisse catholique, la Commission d'intégration et d'échanges Suisses-Etrangers, A130 architectes, la Paroisse protestante d'Ecublens, l'Union des sociétés locales (USL), Ecublens animation, la Police de l'Ouest Lausannois (POLOUEST) et Pro Senectute Vaud.

En 2013, une charte de collaboration a été signée par les partenaires suivants : la Commune d'Ecublens, l'APREMADOL, la Commission d'Intégration et d'échanges Suisse Etrangers, l'EMS Clair Soleil, l'USL, Ecublens Animation, POLOUEST et Pro Senectute Vaud. Ces derniers se sont réunis quatre fois par année. Un ou deux membres du groupe habitants se sont également joints aux rencontres.

Au cours du « quartier solidaire », des partenaires se sont désengagés du processus et d'autres l'ont rejoint. Ainsi, le Cahier des autonomies, rédigé lors de la phase d'autonomisation, à l'automne 2015, est rempli par : la Commune, l'APREMADOL, l'EMS Clair-Soleil, le Centre de jeunes, POLOUEST, le groupe du Thé Contact de la Paroisse protestante, la Paroisse catholique, Pro Senectute Vaud et l'association « 55+ d'Ecublens ». Ce document a permis de préciser les collaborations entre chaque partenaire et l'association des aînés. Chacun y a noté ses besoins et attentes par rapport à l'association ainsi que les modalités de collaboration. Le Cahier a été signé lors de la fête de passation, le 23 avril 2016. Une convention unissant uniquement la Commune et l'association « 55+ d'Ecublens » a également été créée et signée lors de l'assemblée constitutive de l'association, le 6 février 2016.



Le stand des « 55+ d'Ecublens », lors de la fête interculturelle annuelle organisée par la Commission d'intégration et d'échanges Suisse-étrangers

Le bilan du groupe ressources, réalisé en mars 2016, a permis de mettre en avant les impacts positifs observés par les partenaires. Pour la Commune par exemple, le « quartier solidaire » a contribué à développer une politique publique du vieillissement. Pour d'autres, le projet a réuni les différents partenaires, mettant en avant les forces de chacun et les complémentarités possibles. La démarche a surtout permis de mieux se connaître et de réfléchir ensemble aux thématiques touchant les seniors vivant dans la commune. Le nombre d'activités et de personnes impliquées a souvent impressionné les professionnels, satisfaits de voir autant d'aînés s'engager.

**Documents de référence :**

- Charte du groupe ressources, novembre 2012
- Cahier des autonomies, avril 2016

## 2. Déroulement du projet

### Première année : le diagnostic communautaire

La phase initiale de la démarche communautaire a permis de créer un premier groupe d'habitants, d'impliquer ses membres dans les entretiens, d'interroger 121 personnes de plus de 55 ans du quartier et de valoriser les besoins et envies de ces derniers. Au cours de cette année, un forum a été organisé afin de valider en groupe les points issus des interviews et d'ajouter les thèmes importants qui auraient pu manquer.

Le rapport du diagnostic communautaire, publié en février 2012, a mis en avant plusieurs éléments essentiels pour les aînés interrogés. D'une part, il a montré leur grande satisfaction à vivre dans leur commune, entre « ville et campagne » et de voir se créer des activités spécifiques pour eux. Les souhaits ont été listés dans ce rapport. Il y est relevé que les liens sociaux semblent se nouer de manière privilégiée par immeuble et qu'il manque des espaces de rencontre pour la population. Le nouveau centre socioculturel a été porteur de beaucoup d'espoir car de nombreux habitants espéraient l'utiliser, d'autant plus qu'un manque d'activités culturelles a été exprimé.



A gauche : Jacques Bertoliatti et Jean-Pierre Muller, des membres très engagés dès le diagnostic communautaire. A droite : atelier de discussion lors du premier forum, avec notamment le policier de proximité, Jacques Taverney

### Documents de référence :

- Rapport du diagnostic communautaire, mars 2012
- Film « Forum, Quartiers Solidaires à Ecublens », 11 novembre 2011
- Article de journal, *24 heures* du 30 novembre 2011 : « La Commune d'Ecublens à l'écoute de ses aînés »



## Points forts :

- Constitution d'un groupe habitants se réunissant chaque deux semaines
- Premiers liens établis entre les habitants impliqués
- Constitution d'un groupe de partenaires, dit « ressources », se réunissant chaque mois
- 121 interviews de seniors du quartier de la Plaine du Croset
- Valorisation des vécus, besoins et ressources des aînés, lors du forum et du rapport de diagnostic

## Deuxième année : la construction

Lorsque le « quartier solidaire » a débuté en mai 2012, le groupe habitants impliqué dans le diagnostic s'est très rapidement reformé et penché sur les activités relevées dans le rapport. Composé d'environ quinze personnes très engagées, il s'est réuni toutes les deux semaines pour préparer le deuxième forum. La salle du Veilloud 5 a alors été mise à sa disposition par les Paroisses, qui en sont locataires. Dès 2013, les rencontres sont devenues mensuelles.

Le 29 septembre 2012, le Centre socioculturel a été inauguré. Le groupe habitants a participé à la fête, avec d'autres partenaires. Son souhait d'obtenir une salle dans ce bâtiment afin d'y développer ses activités n'a pu être exaucé. Les aînés ont pu utiliser des salles de conférences et le réfectoire scolaire mais pas un local qui leur était uniquement destiné. Des discussions entre la Commune et le groupe habitants ont été entamées afin de trouver un espace attribué spécifiquement aux seniors. Une lettre a été adressée à la Municipalité par le groupe, demandant de manière officielle un local pour les aînés. Jusqu'en janvier 2014, date à laquelle un espace leur a été trouvé, d'autres solutions ont été proposées pour les réunions et les activités, notamment des salles communales. L'implication de l'ensemble des acteurs a permis de trouver une solution idéale pour tous. Cette négociation a également établi les prémises d'une manière de collaborer entre habitants et autorités politiques sur le long terme.

En automne 2012 sont nées les premières activités : l'accueil café-jeux des lundis et les conférences. Au deuxième forum, qui a lieu le 13 octobre 2012, les participants ont choisi les priorités d'action parmi toutes les propositions relevées dans le rapport de diagnostic. Plus de 120 personnes y ont participé. A l'issue de cette rencontre, de nouvelles activités ont vu le jour : des marches tous les deuxièmes et quatrièmes mardis du mois, des cours d'informatique en collaboration avec l'association Mobilet de Renens et un groupe de travail qui a œuvré à l'organisation de repas communautaires. Les aînés ont également souhaité parler de la thématique des déplacements dans la ville, suite à la suppression de la ligne de bus qui amène la population de la Plaine du Croset à la place du Motty où se trouvent les administrations communales.





A gauche : marche d'une journée entre Romainmôtier et la Sarraz, à droite : petite pause bien méritée, lors d'une promenade dans le Lavaux. La marche est l'une des premières activités mises sur pied

Le 9 mars 2013 a eu lieu le troisième forum, qui a mis l'accent sur les activités actuelles et celles à construire, la mobilité ainsi que l'aménagement urbain et la sécurité. Des conseillers municipaux ont animé des ateliers en rapport avec leurs dicastères : Didier Lannaz celui sur la mobilité et Michel Farine celui sur l'aménagement urbain et la sécurité. L'événement a permis de faire connaître le projet et les premières activités mais aussi d'en construire de nouvelles, comme les visites-découvertes, qui consistent à visiter en groupe des entreprises d'Ecublens et alentours dans un but d'intégration et d'une meilleure connaissance de ce qui a lieu dans sa région. L'atelier sur la mobilité a fait mieux comprendre et accepter la suppression de la ligne de bus n° 30, de réfléchir aux déplacements dans la commune et de s'organiser pour des sorties en co-voiturage.



Premier flyer réalisé par un membre du groupe habitants,  
Jean-Pierre Muller, pour annoncer le troisième forum

### Points forts et enjeux :

- Construction de groupe habitants suite au diagnostic communautaire
- Mise en place des premières activités
- Début des discussions liées au local
- Organisation de deux forums

### Troisième année : l'émergence

Le nombre d'activités a augmenté. Un cours de photographie a été proposé par un membre du groupe et des repas communautaires ont notamment vu le jour, en collaboration avec le Centre de jeunes, dès l'automne 2013. Cette activité s'adresse à une population plus âgée et demande un grand investissement ainsi qu'un important travail de coordination aux personnes qui s'en chargent : il faut trouver une salle, s'assurer de sa disponibilité, élaborer une liste de tâches pour chacun, prévoir un repas pour 30 personnes, préparer un budget, collaborer entre aînés, jeunes et professionnels qui entourent ces populations, etc.

Pour la première fois, en été 2013, les activités du groupe ont été présentées, au moyen d'un agenda, et les informations transmises par courrier à plus de 150 contacts. Les responsabilités

ont été partagées et un groupe agenda a vu le jour, afin de planifier ensemble sa parution. A l'image des repas communautaires, le groupe habitants s'est structuré petit à petit pour mieux communiquer sur ses activités et mieux les préparer. Ce dernier s'est également trouvé un nom, les « 55+ d'Ecublens ».

La communication est devenue un thème prioritaire, repris en atelier, lors du quatrième forum, le 23 novembre 2013. Des discussions ont eu lieu sur la mobilité, en présence des Chauffeurs-bénévoles d'Ecublens, Chavannes et St-Sulpice. L'aménagement urbain a également été traité, en groupe, en présence de Pierre Corajoud, spécialiste des balades, et de Cyril Besson, urbaniste de la Commune. Ces derniers ont construit une promenade diagnostic en atelier et ont défini avec les aînés le parcours et les arrêts.

Ce forum a été élaboré en collaboration avec le club d'aînés de Chavannes, Renens et Ecublens, qui a proposé une vente de son artisanat. Il a marqué un tournant du projet, puisqu'il a permis de débiter les discussions et les réflexions sur l'identité du groupe et de son organisation. À l'issue de cette manifestation, un groupe de communication a été créé et une promenade diagnostic imaginée, avec un parcours défini, validée par les participants à la journée.



Lors du deuxième forum, la thématique du local est déjà devenue une priorité pour le groupe de seniors

En janvier 2014, le groupe des « 55+ d'Ecublens » a découvert son local, au chemin du Veilloud 5, au rez-de-chaussée d'un immeuble locatif, après des mois de négociations avec la Commune. En août 2013, Pro Senectute Vaud avait adressé une lettre à la Municipalité d'Ecublens, exprimant son positionnement favorable quant à l'attribution d'un local pour le groupe investi dans le « quartier solidaire ». En lui attribuant cet espace, les autorités communales ont montré qu'elles avaient tenu compte de cette demande ainsi que de celle, répétée, des aînés, et qu'elles souhaitaient pérenniser le groupe.

Le local du Veilloud 5 a été entièrement rénové pour le groupe des « 55+ d'Ecublens » et équipé d'une cuisine. Un groupe local de trois membres s'est formé et a endossé la responsabilité de l'aménager, le munissant de matériels divers (vaisselle, décoration, etc.), et de l'entretenir (nettoyage, planification des temps d'occupation, etc.). Les Paroisses, qui en étaient jusque-là locataires, l'occupent désormais les jeudis après-midi et soir. Ce local appartenant à la

Commune, il a été loué à Pro Senectute Vaud jusqu'à la fin du projet. Aucun paiement de loyer n'a été demandé.

Depuis janvier 2014, tous les groupes de travail, les rencontres entre habitants et entre partenaires ont lieu dans cet espace, ainsi que quelques activités : l'accueil café-jeux, les activités créatrices, les cours de photographie depuis 2014 et les cours de smartphones/tablettes/téléphones mobile. Les apéritifs du groupe et autres moments festifs ont également lieu dans la salle du Veilloud 5 mais, faute de place, celle-ci ne permet pas de réunir tous les membres du groupe habitants.



L'accueil café-jeux a pu se faire au local du Veilloud 5 dès 2014. De gauche à droite : Brigitte Macchi, Maria Molnar, Madeleine Détraz et Gabrielle Brechbühl

En janvier 2014 le groupe de communication a débuté un travail de plusieurs mois pour élaborer une identité visuelle, avec un logo des « 55+ d'Ecublens » et une brochure qui présente ses buts et ses activités. Des stands d'information ont été organisés pour se présenter au centre commercial du Croset et faire connaître le groupe à d'autres aînés.

Un bulletin d'information appelé *L'Echo Blanc* a également été créé en 2015, en particulier par Marianne Diserens, qui s'en occupe depuis. Ayant travaillé dans le domaine de la communication, les compétences de cette dernière lui ont permis d'utiliser son savoir-faire au profit des « 55+ d'Ecublens », comme cela s'est passé également avec d'autres membres du groupe. Chaque numéro de *L'Echo Blanc* relate les points forts des trois derniers mois, en images, afin de garder une trace des activités qui ont eu lieu et donner envie à de nouvelles personnes de participer. Il est transmis à plus de 200 contacts des « 55+ d'Ecublens », par courrier et sous format électronique, quatre fois par année.

Les « 55+ d'Ecublens » sont désormais visibles et reconnus à travers un logo et un local, ce qui renforce leur identité commune.

55+  
d'Ecublens



Le logo choisi par le groupe reprend les couleurs de la ville et les trois personnages font écho aux trois arbres du logo de la Commune, entre « ville et campagne »

#### Point forts :

- Construction de nombreuses activités et création d'un agenda pour diffuser les informations sur ces dernières
- Organisation de deux forums permettant des discussions sur la mobilité et la communication
- Renforcement de l'identité du groupe, à travers sa communication
- Création d'un visuel du groupe des « 55+ d'Ecublens » et nom donné au groupe
- Attribution d'un local spécifique aux aînés impliqués dans le projet, au chemin du Veilloud 5

#### Document de référence :

- Article de journal, *Le Courrier*, 26 avril 2014, « Le troisième âge réinvente la communauté de quartier »

### Quatrième année : la réalisation

Cette phase a débuté par une promenade diagnostic avec Pierre Corajoud, ainsi que Cyril Besson et d'autres représentants communaux, le 8 mai 2014. Le but était de parcourir un trajet menant les aînés du Centre socioculturel à la place du Motty, avec huit arrêts définis à l'avance. Cette promenade a montré ce qui a été mis en place par la Commune pour améliorer la mobilité des aînés et des personnes ayant de la peine à se déplacer mais a aussi révélé les manques, comme des trottoirs trop élevés et des mains-courantes inadaptées. La promenade a été conçue pour qu'habitants et représentants communaux puissent discuter ensemble, *in situ*.

Un rapport a été rendu la même année aux services communaux concernés par les aménagements urbains, validé par les membres du groupe habitants. Une année plus tard, une lettre a été adressée au groupe des « 55+ d'Ecublens », par le Service de l'urbanisme, des constructions et de la mobilité, afin de répondre aux demandes de modifications faites dans le rapport de la promenade (voir annexes). Ces propositions concernent une amélioration de l'accès aux trottoirs pour les personnes à mobilité réduite et de la sécurité pour les piétons, l'installation de bancs publics, une meilleure signalisation de même qu'une information sur les WC publics.





Promenade diagnostic, avec Pierre Corajoud et une quinzaine d'habitants, en mai 2014.  
Deux promenades ont été organisées ce jour-là, afin de favoriser les petits groupes et les échanges

En automne 2014, le groupe habitants est devenu un groupe de coordination. Face au nombre croissant d'activités et suite à une réflexion sur l'identité du groupe, il a semblé important d'améliorer sa structure et de préciser son fonctionnement. Il a ainsi été décidé que seules les personnes s'impliquant dans les activités viendraient à celui de coordination qui aurait lieu chaque début de mois. Chaque activité serait représentée par au minimum une personne, qui se rendrait au groupe de coordination. Ce nouveau système a permis de centrer les discussions sur les activités et de supprimer le décalage ressenti entre membres impliqués dans les activités ainsi que l'organisation et les personnes venant simplement s'informer. Cette proposition a été approuvée par tous et a permis d'affirmer davantage l'identité des « 55+ d'Ecublens ». Le fait que les groupes d'activités soient rattachés à une structure commune leur permet ainsi de se rencontrer plus régulièrement. Au terme du projet, le groupe de coordination est composé de 35 membres, et grâce à ce système, les réunions accueillent une vingtaine de personnes, facilitant les discussions et les échanges.

Le 11 novembre 2014 a eu lieu le sixième forum, sous la forme de stands d'informations. Cet événement constitue le premier pour lequel le groupe de coordination s'est autant impliqué dans l'organisation, la communication et la création de liens. Il a été conçu comme une fête avec des stands invitant les participants à s'y promener et à s'arrêter pour poser des questions. Les postes représentaient les thèmes d'activités suivants : Prenons l'air ensemble, Découvrons ensemble, Apprenons ensemble, Repas et jeux ainsi que Pages blanches pour la création de nouvelles activités. Les personnes responsables des activités étaient présentes pour en parler et se faire connaître du public. De nouvelles personnes se sont jointes à l'équipe des organisateurs. Cette formule de forum a remporté un grand succès et a plu aux « 55+ d'Ecublens », qui ont souhaité la reconduire plus tard. Des activités inédites y ont également été présentées, comme les sorties à des spectacles et le jardin potager.



Les personnes investies dans le jardin potager, avec au centre une membre active des « 55+ d'Ecublens ».  
De gauche à droite : Margret Felchlin, Mady Pham, Johanna Stern, Liliane Cuendet et Inès Trutmann

Pour cette dernière activité, une parcelle de terre de 40m<sup>2</sup> a été mise à disposition, contre bons soins et une conduite communautaire. Le jardin est situé dans le parc des Esserts, à côté de l'établissement scolaire du Pontet, au centre-ville. Quatre personnes souhaitaient l'entretenir et ont répondu à l'appel lancé dans le journal *Ecublens Infos*. Novices dans l'entretien d'un jardin, elles ont eu six mois de préparation pour construire ensemble une charte de fonctionnement et réunir le matériel de seconde main pour jardiner ainsi que les graines et plantons offerts par des sponsors locaux, Coop et Migros. Vinciane Monod, ancienne stagiaire de l'unité TSC à Pro Senectute Vaud, a reçu deux mandats de six mois pour accompagner ce groupe, grâce à ses connaissances spécifiques des jardins. Ce dernier s'est formé en septembre 2014 et a semé ses premiers légumes et fruits en avril 2015. Il a entretenu des contacts réguliers avec le responsable des espaces verts de la Commune, Christian Luthi. Le groupe jardin a proposé à tous les membres du groupe de coordination de se joindre à lui lors de pique-niques organisés autour des légumes récoltés, comme les courgettes, les radis ou les carottes, pour faire profiter de son travail au plus grand nombre et permettre la convivialité et la rencontre autour du jardin. Un rapport sur la construction du groupe et son fonctionnement a été remis au service des espaces verts et aux autorités communales, en mai 2015. Il a été rédigé par Vinciane Monod et validé par les personnes qui s'occupent du jardin.

Au cours de l'année de réalisation, Laurie Comte, en stage à Pro Senectute Vaud durant un an pour le projet d'Ecublens, s'est penchée sur les représentations de la phase de l'autonomisation. Trois thèmes principaux ont été relevés. Il s'agit de l'entente entre membres sans la présence des animatrices comme médiatrices, la structure et l'organisation du groupe qui permettra son autonomie ainsi que la relève des membres assurant sa pérennisation. Ces thèmes ont conduit à la création du groupe autonomisation au printemps 2015.



### Points forts :

- Promenade diagnostic en collaboration avec Pierre Corajoud et Cyril Besson
- Création d'un jardin potager communautaire et d'autres activités
- Début des réflexions sur la structure du groupe et ses enjeux
- Transformation du groupe habitants en groupe de coordination, qui continue à se rencontrer chaque mois
- Renforcement des liens entre habitants

### Documents de référence :

- Rapport de la promenade diagnostic, mai 2014
- Rapport sur le jardin communautaire et la construction de cette activité, mai 2015

### Cinquième année : l'autonomisation

Cette dernière phase a été très dense ; elle a préparé le groupe à devenir autonome et à se former en structure reconnue par les autorités publiques. En l'occurrence, le premier travail du groupe autonomisation a été de rédiger de manière collective les statuts de la future association, puisque c'est cette forme de structure qui est choisie par les membres. Ce travail a duré six mois, lors de rencontres régulières. A travers les statuts, les valeurs des « 55+ d'Ecublens » ont été discutées et choisies ensemble. Ces derniers prévoient quel organe détiendrait le pouvoir décisionnel et législatif, qui revient au groupe de coordination, et le pouvoir exécutif au comité, à côté de l'assemblée constitutive qui a le pouvoir suprême dans une association. Le groupe a fait le choix de ne pas faire payer de cotisation à ses membres mais de demander un budget à la Commune, pour ses dépenses et afin de maintenir ses activités. Un groupe budget a fait en parallèle le travail de présenter une demande de subvention à la Commune, en la présentant à Pascale Manzini, conseillère municipale, et Serge Nicod, chef du Service des affaires sociales et de la petite enfance. En décembre 2015, le budget des « 55+ d'Ecublens » a été accepté par la Municipalité et le Conseil communal.

A la fin de l'année 2015, les statuts de l'association ont été rédigés et validés par le groupe de coordination et la Commune a été sollicitée pour donner son avis sur le document. Un organigramme a été créé et une convention signée entre la Commune et la future association, les « 55+ d'Ecublens ». Ce document prévoit les devoirs et les obligations de l'association, ainsi que le principe d'une allocation de subvention versée par la Commune. Le budget 2016 est accepté à hauteur de 20'000 francs (de mai à décembre).

Le 6 février 2016, le groupe de coordination a organisé, en complète autonomie, l'assemblée constitutive de l'association « 55+ d'Ecublens ». Environ 150 personnes se sont déplacées pour venir applaudir et soutenir la nouvelle association des aînés d'Ecublens. Un comité de cinq personnes a été élu et à la fin de la manifestation, 400 membres ont été enregistrés. Toute la Municipalité était également présente, dont le syndic, Pierre Kaelin ainsi que la présidente du Conseil communal, Anne-Thérèse Guyaz. Pierrerr Kaelin a signé la convention qui lie la Commune aux « 55+ d'Ecublens », de même que deux membres du comité, Suzanne Muller

et Dominique Breider. Ces derniers se sont notamment très investis dans le groupe autonomisation. Pascale Manzini a retracé en plénière l'histoire de cette association.



Le comité de l'association : Charlotte Fontolliet, Micheline Khémissa, Suzanne Muller, Dominique Breider et Ronald Meuter. A droite, au premier rang à gauche : Jacques Bertoliatti et Marianne Diserens, membres des « 55+ d'Ecublens », président et secrétaire de la séance du jour

Le comité est composé de cinq membres mais il a été décidé qu'aucun rôle ne serait défini entre eux, comme celui de président, afin de répartir le travail entre ses membres de manière égale et d'empêcher une prise de pouvoir d'un président ainsi que l'épuisement de ce dernier.

En parallèle à la rédaction de ces documents fondateurs, un Cahier des autonomies a aussi été élaboré cette dernière année pour préciser les collaborations entre partenaires. Un groupe de travail s'est formé pour chaque partenaire et s'est chargé de l'écriture du texte. Le document a été signé lors de la fête de passation, afin d'officialiser les partenariats.



Le repas de Noël, ici Béatrice Hirschi et Corine Lepore, la cuisinière en titre, en décembre 2015. Les repas solidaires sont organisés chaque mois, depuis l'automne 2013, avec le Centre de jeunes

L'entente au sein du groupe de coordination est un sujet très important pour tous. En effet, celui-ci se compose naturellement d'une forte diversité de personnalités. Il a fallu ainsi trouver les différentes manières de gérer les conflits et les tensions éventuelles. Une idée innovante a alors été proposée, suite à la rédaction de sa charte, en mai 2015. Deux membres ont accepté de jouer le rôle de modérateurs. Ces personnes sont reconnues et légitimées par tous. Une d'entre elles a suivi, dans le passé, une formation en médiation et en communication non

violente et s'intéresse à la résolution de conflits. Il s'agit de Catherine Meuter et Jacques Bertoliatti. Le principe est de se mettre à disposition des membres, afin d'intervenir lors de conflits ou de tensions. Les modérateurs proposent d'intervenir de manière confidentielle, individuellement et collectivement. Cette formule a été testée dès l'automne 2015 et a permis de prendre conscience et de traiter les difficultés. Cette solution a apporté une réponse adéquate aux préoccupations du groupe sur son entente, une fois l'animatrice partie, et permet d'utiliser les ressources des membres de l'association face aux difficultés rencontrées.



A gauche : Catherine Meuter, modératrice des « 55+ d'Ecublens », lors de l'assemblée constitutive en février 2016. A droite : Marianne Diserens et Jacques Bertoliatti, également modérateur

**Points forts :**

- Création de l'association 55+ d'Ecublens
- Rédaction en groupe des statuts de l'association, durant plusieurs mois
- Liens forts entre habitants, qui forment à présent une communauté
- Rencontres avec les représentants communaux pour créer une convention entre l'association et la Commune
- Mise en place de modérateurs pour aider dans la gestion de conflits

**Documents de référence :**

- Statuts de l'association 55+ d'Ecublens
- Charte de communication de l'association
- Convention liant l'association 55+ d'Ecublens et la Commune
- Cahier des autonomies

### 3. La communauté

La communauté des habitants qui se sont impliqués dans le « quartier solidaire » représente aujourd’hui trois cercles.

- **Implication intégrative**

Le cercle le plus large, celui de tous les aînés d’Ecublens à partir de 55 ans, qui sont informés sur l’existence du projet par différentes formes de communication. Il s’agit des tous ménages envoyés au début de projet (première et deuxième année), des informations annonçant des événements affichées sur les panneaux lumineux, comme lors des forums et des conférences, des articles dans chaque parution d’*Ecublens Infos* (6x/année) et de la page Internet consacrée aux « 55 + d’Ecublens ». Des brochures présentant le groupe sont également à disposition des services communaux et placés à la réception du CMS et poste de police d’Ecublens. Les moyens mis à disposition par la Commune et les partenaires ont grandement aidé à toucher le maximum de seniors, puisque l’information était accessible à tous.

Selon les derniers chiffres transmis par la Commune d’Ecublens, les personnes de plus de 55 ans à Ecublens s’élèvent à 3’185.

- **Implication participative**

Le deuxième cercle représente les aînés qui participent aux activités et qui reçoivent l’agenda ainsi que le bulletin d’information *L’Echo Blanc* de l’association. Au terme du projet, 400 membres figurent sur la liste de contacts des « 55+ d’Ecublens », et proviennent de tous les quartiers et de tous les milieux sociaux.

- **Implication communautaire**

Ce cercle se compose du « noyau » de la communauté, soit les 35 membres du groupe de coordination, dont une vingtaine se rencontre régulièrement, lors des séances. Faute de local suffisamment grand, ils se réunissent tous ensemble lors du repas de fin d’année qui leur est consacré, lors des forums ou autres grandes manifestations.

Au cours du « quartier solidaire », le nombre d’habitants impliqués s’est régulièrement accru. Parmi les personnes qui participent aux activités et celles qui font partie du noyau dur de l’association, il est intéressant de relever les amitiés et liens forts qui se sont créés tout au long des cinq ans de la démarche communautaire. Un exemple qui l’illustre est la solidarité déployée lors d’événements de la vie privée des membres du groupe, comme des maladies, des hospitalisations ou le décès de proches.

## 4. L'association

Le groupe de coordination s'est constitué en association, les « 55+ d'Ecublens ». Elle s'est donné les buts suivants :

- Favoriser la création de liens et promouvoir la solidarité entre habitants d'Ecublens ou de communes limitrophes.
- Faciliter l'intégration des personnes isolées et améliorer la qualité de vie des aînés en faisant vivre les « 55+ d'Ecublens » par des activités et un esprit d'ouverture.
- Renforcer le tissu social des habitants d'Ecublens notamment en offrant un espace convivial mis à disposition par la Commune.

Les « 55+ d'Ecublens » fonctionnent de la manière suivante :

Le groupe de coordination est le principal organe décisionnel, hors de l'assemblée générale. Il représente le pouvoir législatif. Il se compose de membres organisateurs et impliqués dans les activités et/ou les groupes de travail.

Le comité, composé de cinq membres, représente le pouvoir exécutif et s'occupe de la gestion financière, des affaires administratives, de l'agenda et de l'animation du groupe de coordination. Bien que les tâches soient partagées entre ses membres, aucun rôle officiel n'est attribué. Selon les statuts, ses membres peuvent représenter l'association lors des rencontres avec les autorités communales.

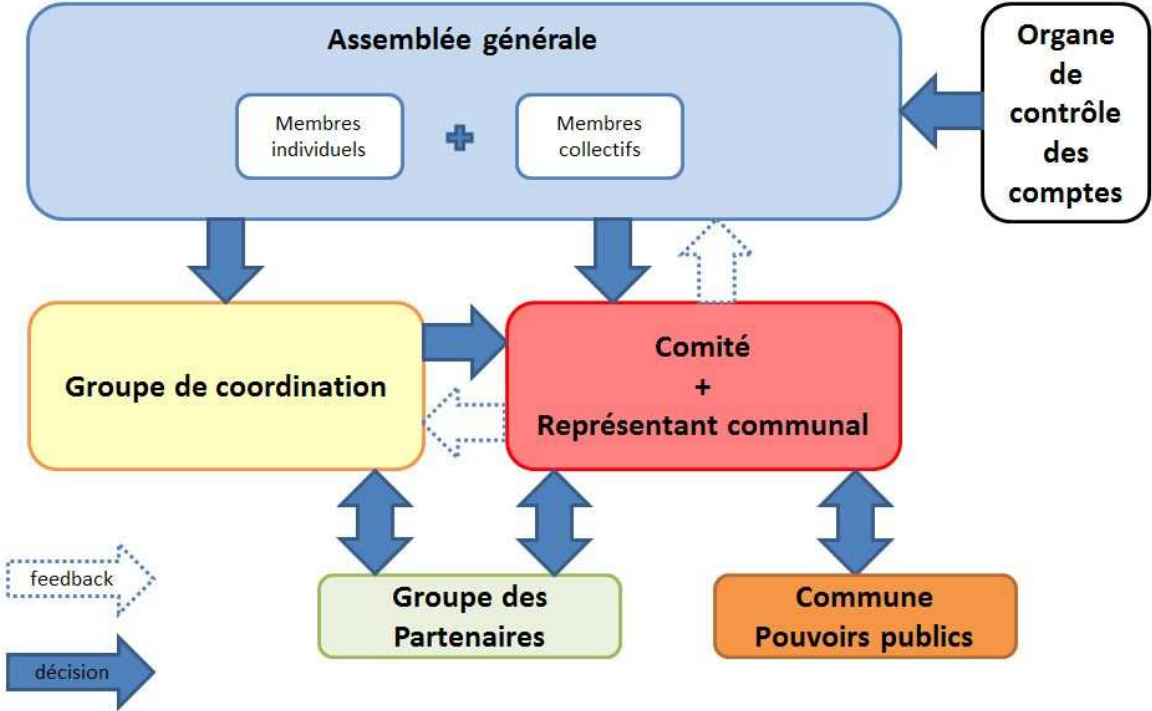
Le groupe local et le groupe de communication sont des groupes de travail qui dépendent uniquement du groupe de coordination. En revanche, certaines tâches de communication sont partagées entre comité et groupe de communication.

Les deux modérateurs fonctionnent sans faire partie de groupe spécifique, ils sont également rattachés au groupe de coordination et ne dépendent pas du comité.

Le budget de l'association s'élève à 20'000 francs pour l'année 2016 (de mai à décembre).

La structure associative choisie par le groupe est innovante car elle permet un partage du pouvoir et des tâches entre les membres et également la relève de ces derniers. Sans président attribué, cette responsabilité repose sur l'entier du comité et évite un épuisement d'une unique personne qui porte beaucoup par rapport à d'autres. Cette structure se rapproche du fonctionnement communautaire que le groupe a expérimenté durant le projet.

# Gouvernance





## 5. Conclusion

Cinq ans après le début du projet, en avril 2016, le groupe s'est formé en association, qui s'occupe de ses conflits, de sa communication et propose toujours plus d'activités pour les aînés. Forte et désireuse de s'impliquer pour les seniors d'Ecublens, elle est soutenue par la Commune et des partenaires locaux. Les membres du groupe de coordination représentent une communauté soudée, prête à s'entraider et à réfléchir à sa propre qualité de vie.

Après plusieurs années de démarche communautaire et de travail sur le terrain, le regard porté sur ce qui attend les « 55+ d'Ecublens » est positif. L'association et ses membres rencontreront bien sûr toujours des difficultés et devront faire face aux trois points qu'ils ont eux-mêmes identifiés comme prioritaires, à savoir : l'entente dans le groupe, la structure et la relève des membres.

Ces trois thématiques sont en effet très importantes pour permettre le bon fonctionnement d'une association de seniors, dans un esprit communautaire et d'ouverture. L'association a su se poser des garde-fous à travers les propositions suivantes :

### Entente du groupe :

- La nomination de deux modérateurs, qui permet de prendre conscience des conflits au sein du groupe, d'en discuter et de réunir les personnes qui s'opposent est une solution concrète. Sans pouvoir garantir une bonne entente entre les différents protagonistes, ces deux personnes garantissent que les conflits soient discutés et pris au sérieux, de manière respectueuse.
- Une charte de communication (voir annexes), pose les principes d'une bonne communication entre membres et dans les groupes. Cette charte, si elle est suivie, permet de sensibiliser tout un chacun au respect à conserver dans un groupe (prises de parole partagées, valeur donnée à chaque membre quels que soient son origine et son parcours professionnel passé, etc.).
- Les membres du groupe de coordination, comme les modérateurs, sont conscients de leurs limites et se donneront la possibilité de contacter Pro Senectute Vaud ou d'autres organismes capables de les aider face à des conflits éclatant dans un groupe.

### Structure interne :

- A travers le groupe autonomisation, l'association a mis en place une structure qui permet de faire face aux nombreuses activités et personnes impliquées dans l'association. Par ailleurs, le groupe de coordination se réunira au moins six fois par année, permettant d'échanger entre habitants engagés.
- Le comité aura une fonction de « bureau » puisqu'il exécutera des tâches précises: la comptabilité, les affaires administratives, la création de l'agenda et une partie de la communication.
- L'organigramme créé permet d'observer les liens entre les différents groupes et la réflexion mise en place autour d'une structure qui englobe les groupes d'activités, les

groupes de réflexion et de travail, le groupe de coordination, le comité et le groupe de partenaires.

### Relève du groupe :

- Le groupe de coordination souhaite continuer d'organiser des forums. Ces événements permettent de réfléchir en commun, d'accueillir de nouveaux membres, d'informer sur ses activités et projets en cours ainsi que de partager des moments de grande convivialité. Ils permettent clairement de garantir une ouverture et dès lors une relève au sein du groupe. Le forum présentant des stands organisé en 2014 a marqué les esprits des « 55+ d'Ecublens », qui ont exprimé leur envie de le reconduire dans le futur.
- La répartition des pouvoirs entre groupe de coordination et comité permet en soi de tenir au courant chaque membre impliqué sur les questions importantes de l'association et d'éviter que les responsabilités reposent uniquement sur les membres du comité.
- Le choix de ne pas faire payer de cotisation aux membres de l'association garantit un accès facilité à un large public d'aînés de la commune et ainsi une ouverture, favorisant la relève du groupe.

### Facteurs de réussite :

- Les liens importants qui se sont noués entre les représentants du Service des affaires sociales et de la petite enfance et les membres des « 55+ d'Ecublens » démontrent une proximité qui va permettre le dialogue et une bonne collaboration. De plus, un représentant communal sera présent lors des rencontres du comité, afin de se tenir informé des affaires courantes de l'association.
- L'allocation de subvention sous forme de couverture de déficit, attribuée à hauteur de 20'000 francs pour l'année 2016 (de mai à décembre), comme les ressources apportées par la Commune, vont grandement contribuer au maintien et au développement des projets de l'association.
- La poursuite du groupe ressources est un facteur garantissant l'intégration de l'association auprès des partenaires locaux. Le Cahier des autonomies, rédigé dans ce sens, précise les collaborations entre partenaires.
- Le projet porté par l'EPFL+ECAL Lab<sup>1</sup> va certainement amener des solutions et propositions concrètes afin de communiquer de manière efficace avec la population des aînés d'Ecublens. Ces derniers étant très nombreux, de nouvelles solutions doivent toujours être prévues par l'association pour aller à la rencontre des personnes âgées.
- Dès le printemps 2016, un nouveau poste à 100% au sein de l'unité de l'Action sociale régionale de Pro Senectute Vaud est prévu pour accompagner les structures autonomes issues des « quartiers solidaires ». Le professionnel en question pourra être sollicité par

---

<sup>1</sup> Les ingénieurs et designers de l'EPFL+ECAL Lab travaillent sur un projet de Réseaux solidaires auprès du groupe d'Ecublens depuis 2015. Voir le lien suivant : <http://www.quartiers-solidaires.ch/vaud/nouvel-outil-numerique-developpe-pour-quartiers-364.html>

l'association « 55+ d'Ecublens », pour répondre notamment à des besoins de formation.

## 6. Annexes

### Les activités et groupes réguliers

Les activités courantes sont d'abord décrites, puis les activités structurantes, nécessaires à la coordination du projet.

<p><i>Activité</i></p> <p><b>Marche</b></p> <p>Marche à travers Ecublens et sa région, un moment de partage est prévu lors de la pause. Niveau de marche : moyen</p> <p>Tous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois</p> <p>15-25 personnes</p> <p>Portée par 4 personnes</p> <p>Dès 2013</p>	<p><i>Activité</i></p> <p><b>Marche douce</b></p> <p>Marche qui s'adresse aux personnes qui ont un rythme de promenade plus lent, maximum 1km et grande pause prévue</p> <p>2 fois/année (printemps et automne)</p> <p>~ 15 personnes</p> <p>Portée par 1 personne</p> <p>De 2013 à 2015</p>	<p><i>Activité interdisciplinaire</i></p> <p><b>Repas solidaire</b></p> <p>Repas qui s'adresse à tout aîné de la Commune, en collaboration avec le Centre de jeunes</p> <p>1 samedi/mois durant la période scolaire 20.- CHF</p> <p>~ 50 personnes</p> <p>Portée par 8 seniors et le Centre de jeunes</p> <p>Dès 2013</p>	<p><i>Activité</i></p> <p><b>Accueil café-jeux</b></p> <p>Moment de partage autour d'un café et de jeux (cartes, de société)</p> <p>2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois, salle du Veilloud 5, 1.- CHF</p> <p>~ 15 personnes</p> <p>Portée par 2 personnes</p> <p>Dès 2012</p>
<p><i>Activité</i></p> <p><b>Cours de photographie</b></p> <p>Cours gratuit, tous niveaux de connaissances. Une suite a été proposée, sur le traitement des images</p> <p>Cours de 8 sessions, donné 1 à 2 fois/année, salle du Veilloud 5</p> <p>8 à 10 personnes</p> <p>Porté par une personne</p> <p>Dès 2013</p>	<p><i>Activité interdisciplinaire</i></p> <p><b>Atelier informatique</b></p> <p>Cours personnalisé entre un jeune de l'association Mobilet et un aîné</p> <p>Sessions proposées par Mobilet, dans ses locaux à Renens, 10.- CHF/h</p> <p>~ 10 personnes</p> <p>Portée par l'association Mobilet</p> <p>Dès 2013</p>	<p><i>Activité</i></p> <p><b>Conférence</b></p> <p>Conférences données par des personnalités de la région, professionnelles ou non</p> <p>4 fois/année, chapeau à la sortie, au Centre socioculturel</p> <p>40 à 80 personnes</p> <p>Portée par 4 personnes</p> <p>Dès 2012</p>	<p><i>Activité</i></p> <p><b>Visite-découverte</b></p> <p>Visite d'entreprise ou institution d'Ecublens ou de sa région, suivie d'un repas en commun Chaque mois, gratuité de la visite et coût du repas à la charge du participant, en co-voiturage ou transports publics</p> <p>20 à 30 personnes</p> <p>Portée par 4 personnes</p> <p>Dès 2013</p>

<p><i>Activité</i></p> <p><b>Jardin potager</b></p> <p>Projet collectif pour les 55+ autour d'un jardin potager, tous niveaux de connaissances</p> <p>Rencontre mensuelle et présence chaque semaine sur le terrain, dès avril 2015, pique-nique collectif</p> <p>Portée par 4 personnes</p> <p>Dès 2014</p>	<p><i>Activité</i></p> <p><b>Spectaclepo55+</b></p> <p>Sorties en groupe au cinéma, théâtre ou musée, dans la région</p> <p>Chaque mois, prix du spectacle et des consommations à la charge du participant, en co-voiturage ou utilisation des transports publics</p> <p>15 à 20 personnes</p> <p>Portée par 2 personnes</p> <p>Dès 2014</p>	<p><i>Activité</i></p> <p><b>Atelier créatif</b></p> <p>Atelier créatif ouvert à tous, partage d'expérience</p> <p>Un mercredi sur deux, coût en fonction du matériel, salle du Veilloud 5</p> <p>~ 4 personnes</p> <p>Portée par 3 personnes</p> <p>Dès 2015</p>	<p><i>Activité</i></p> <p><b>Atelier smartphone/téléphone mobile/tablette</b></p> <p>Atelier de partage d'expérience autour des moyens modernes de communication</p> <p>2 fois/mois, les mercredis matin à la salle du Veilloud 5</p> <p>Portée par une personne</p> <p>Dès 2015</p>
<p><i>Activité interdisciplinaire</i></p> <p><b>Danse de salon</b></p> <p>Cours d'initiation de danse de salon, donnés par des professionnels de l'école K'Danse à Ecublens</p> <p>Sessions de 10 leçons, répartis en trois mois, pour 19 CHF/cours.</p> <p>~ 15 personnes</p> <p>Portée par l'école K'Danse et deux membres</p> <p>Dès 2015</p>	<p><i>Activité</i></p> <p><b>Lectures multilingues à la bibliothèque d'Ecublens</b></p> <p>Une senior s'est proposée pour lire des textes les mardis après-midi à la bibliothèque, gratuitement. Un public plus jeune a participé à ces rencontres</p> <p>~ 4 personnes</p> <p>Portée par une senior</p> <p>En 2015</p>	<p><i>Activité</i></p> <p><b>Après-midi jass à l'EMS Clair-Soleil</b></p> <p>L'animatrice de l'EMS propose une après-midi jass à l'EMS, en collaboration avec l'équipe de l'accueil café-jeux des « 55+ d'Ecublens »</p> <p>Ouvert à tous, sans inscription</p> <p>Portée par l'animatrice de l'EMS Clair-Soleil Nouvelle activité</p> <p>Prévue en avril 2016</p>	<p><i>Activité</i></p> <p><b>Pétanque</b></p> <p>Deux seniors souhaitent proposer des rencontres pour jouer à la pétanque, lors de la belle saison</p> <p>Ouvert à tous</p> <p>Portée par deux seniors</p> <p>Prévue en été 2016</p>

<p><i>Activité structurante</i></p> <p><b>Groupe habitants/de coordination</b></p> <p>Echanges sur le projet de manière globale, ouvert à toute personne souhaitant s'impliquer Depuis octobre 2014 les rencontres s'adressent uniquement aux organisateurs</p> <p>Chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois, 14-17h, salle du Veilloud 5</p> <p>~ 20 à 25 personnes</p> <p>Dès 2011</p>	<p><i>Activité interdisciplinaire</i></p> <p><b>Groupe ressources</b></p> <p>Rencontres entre partenaires pour échanger sur les nouveautés de chacun et apporter des ressources aux projets, présence de partenaires et membres des « 55+ d'Ecublens »</p> <p>Tous les 3 mois, salle du Veilloud 5</p> <p>5 à 7 personnes</p> <p>Dès 2011</p>	<p><i>Activité structurante</i></p> <p><b>Groupe communication</b></p> <p>Communication des « 55+d'Ecublens » : flyers, tenue de stand, charte, brochure, etc.</p> <p>Rencontre mensuelle, salle du Veilloud 5 ou autre, 2h de discussion</p> <p>~ 5 personnes</p> <p>Dès 2013</p>	<p><i>Activité structurante</i></p> <p><b>Groupe local</b></p> <p>Questions liées au local : aménagement, matériel, lien avec les paroisses, organisation des nettoyages, etc.</p> <p>4 fois/année</p> <p>~ 3 personnes</p> <p>Dès 2014</p>
<p><i>Activité structurante et interdisciplinaire</i></p> <p><b>Forum</b></p> <p>Journées durant lesquelles toutes les personnes de 55 ans et plus d'Ecublens sont invitées à venir orienter le projet</p> <p>2 fois/année au Centre socioculturel ou lors de promenades</p> <p>100-150 participants</p> <p>Dès novembre 2011</p>	<p><i>Activité structurante</i></p> <p><b>Groupe agenda</b></p> <p>Discussion et création de l'agenda des « 55+ d'Ecublens » et de la lettre d'accompagnement</p> <p>4 fois/année, salle du Veilloud 5</p> <p>~ 10 personnes</p> <p>De 2013 à 2015</p>	<p><i>Activité structurante</i></p> <p><b>Groupe autonomisation</b></p> <p>Questions liées à l'autonomisation des « 55+ d'Ecublens » : création des statuts de l'association, réflexions sur l'organisation, la relève, rédaction de la convention avec la Commune, etc.</p> <p>Toutes les 3 semaines, salle du Veilloud 5</p> <p>~8 personnes</p> <p>En 2015</p>	<p><i>Activité interdisciplinaire</i></p> <p><b>Groupe de travail avec le Centre de jeunes pour la Journée internationale des personnes âgées</b></p> <p>Rencontres avec les professionnels du Centre de jeunes, pour organiser ensemble la journée du 1<sup>er</sup> octobre</p> <p>Plusieurs rencontres par année, au Centre de jeunes</p> <p>~5 participants</p> <p>Dès 2012</p>

## Indicateurs de performance et de résultats

Indicateurs de performance	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
1. Nb d'activités* communautaires planifiés et concrétisés dans le domaine de la vieillesse  <i>Activités communautaires</i>	1 gr. habitants 1 gr. ressources 1 forum  <b>Total : 3</b>	5 activités 2 forums 1 gr. habitants 1 gr. ressources 8 gr. de travail  <b>Total : 17</b>	11 activités 1 gr. habitants 2 forums 1 gr. ressources 17 gr. de travail  <b>Total : 32</b>	15 activités 1 gr. de coord. 1 gr. ressources 2 forums 19 gr. de travail et de réflexion  <b>Total : 38</b>	15 activités 1 gr. de coord. 1 assemblée constitutive 1 gr. ressources 20 gr. de travail et de réflexion  <b>Total : 38</b>
2. Nb d'activités* communautaires planifiées et concrétisées dans le domaine de la vieillesse qui se sont faites dans le cadre d'un partenariat interdisciplinaire  <i>Activités interdisciplinaires</i>	1 forum 1 gr. ressources  <b>Total : 2</b>	2 activités 2 forums 1 gr. ressources 1 gr. de travail  <b>Total : 6</b>	8 activités 2 forums 1 gr. ressources 1 gr. de travail  <b>Total : 12</b>	8 activités 2 forums 2 gr. de travail et de réflexion  <b>Total : 12</b>	11 activités 1 gr. ressources 6 gr. de travail  <b>Total : 18</b>
3. Nb d'activités* communautaires du domaine de la vieillesse qui œuvrent à la finalité du projet : groupe structuré qui questionne, évalue et réoriente régulièrement son activité  <i>Activités structurantes</i>	1 gr. habitants 1 gr. ressources  <b>Total : 2</b>	1 gr. habitants 1 gr. ressources 2 gr. forum  <b>Total : 4</b>	1 gr. habitants 2 gr. forum 1 gr. ressources 17 gr. de travail  <b>Total : 21</b>	13 gr. de travail et de réflexion 1 gr. de coord. 1 gr. ressources  <b>Total : 15</b>	1 gr. de coord. 15 gr. de réflexion et de travail 1 gr. ressources  <b>Total : 17</b>

\* Le nombre d'activités est cumulable.



4. Nb de ressources mises en place et/ou développées en faveur des personnes âgées : - Humaines (heures de travail (pro et habitants engagés pour le projet) - Spatiales (espace/local à disposition) - Financières (et/ou matérielles)	Ressources humaines	70% animatrice de proximité 50% assistante de proximité 50% stagiaire	70% animatrice de proximité 50% stagiaire	70% animatrice de proximité 50% stagiaire	70% animatrice de proximité 50% stagiaire 2600 heures citoyennes	70% animatrice de proximité 50% stagiaire 4000 heures citoyennes
	Ressources structurelles	2 locaux	5 locaux	8 locaux	7 locaux dont un local dédié aux « 55+ d'Ecublens »	7 locaux dont un local dédié aux « 55+ d'Ecublens »
	Ressources financières	5'000 CHF caisse de quartier	5'000 CHF caisse de quartier	10'000 CHF caisse de quartier	10'000 CHF caisse de quartier	10'000 CHF caisse de quartier

Indicateurs de résultats		An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
5. Pourcentage de personnes âgées ayant accès à des informations spécifiques les concernant (courriers, lettres, flyers, affiches, radio locale) <i>Implication intégrative</i>	Forums	100%	100%	100%	100 %	100%
	Activités	-	100%	100%	100 %	100%
	Entretiens	121 entretiens	1%	1%	1 %	1%
6. Nb de personnes âgées qui participent à des activités communautaires (estimation à la dizaine) <i>Implication participative</i>		120	150	200	300	400
7. Nb de personnes s'engageant en faveur de personnes âgées au sein d'une structure organisée : personnes responsables d'activités communautaires <i>Implication communautaire</i>		20	20	39	42	37
8. Nb d'organisations travaillant dans le domaine de la vieillesse qui ont accès à des informations spécifiques concernant les personnes âgées (qui font partie du groupe d'accompagnement, reçoivent documents de promotion des activités du quartier)		5	5	7	7	8

## Les déterminants sociaux de la santé

Le tableau suivant résume l'impact de la méthode « Quartiers Solidaires » sur les déterminants sociaux de la santé après cinq années de travail à Ecublens. Il s'inspire également des critères de qualité définis par l'unité TSC de Pro Senectute Vaud.

<p><b>La convivialité, les liens amicaux et l'intégration dans la commune ont été renforcés par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les sept forums organisés sous différentes formes : groupes de travail classiques, promenade diagnostic, stands présentant des activités ou stand lors de la fête interculturelle d'Ecublens.</li><li>- L'assemblée constitutive organisée en février 2016, offrant des moments de partage lors de l'apéritif.</li><li>- Les activités régulières et ponctuelles ainsi que les moments conviviaux qui y sont liés.</li><li>- Les groupes habitants et de coordination mensuels ainsi que les moments de partage et conviviaux qui y sont liés (repas en commun, apéritif, visionnage de film, etc.).</li><li>- Les groupes de travail (groupes qui organisent les activités, liés au forum, au local, à l'agenda, à l'autonomisation et à la communication).</li><li>- L'occupation de plusieurs espaces dans la ville, à savoir : la salle du Veilloud 5 comme « quartier général », les trois salles de société du CSCE (pour les conférences et les cours), le réfectoire du Collège du Pontet lors des phases 2 et 3, le réfectoire du CSCE, le Centre de jeunes (pour des réunions liées au repas solidaire intergénérationnel) et Mobicet à Renens.</li><li>- La collaboration avec le Centre de jeunes, Mobicet à Renens, le CMS, Polouest, Ecublens Animation, l'EMS Clair-Soleil, l'EMS Joli Automne et la Ville d'Ecublens.</li><li>- L'augmentation du nombre d'habitants participant aux activités et les liens de solidarité qu'ils ont développé entre eux (visites de personnes malades, aide pour les transports, amitiés, etc.).</li><li>- Le développement du groupe lié à la communication des « 55+ d'Ecublens » par une charte de communication et une réflexion sur la solidarité entre membres.</li><li>- La mise en place des modérateurs, lors de la dernière année du « quartier solidaire », afin de prendre conscience des conflits, en discuter et tenter de les modérer en présence des personnes concernées.</li></ul>	<p><b>I. Déterminant relationnel</b></p>
---	--

<p><b>L'estime des habitants a augmenté par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La prise de parole lors des forums, groupes habitants et groupes de travail.</li> <li>- L'animation des groupes de travail et du groupe de coordination lors de la dernière année.</li> <li>- La gestion du local du Veilloud 5, de la communication du groupe, de l'édition et de l'impression de l'agenda des activités ainsi que du budget de la caisse de quartier par les habitants, de manière graduelle.</li> <li>- La participation d'habitants à la Plateforme interrégionale « Quartiers Solidaires ».</li> <li>- La participation d'habitants lors de la formation à la posture communautaire proposée par l'unité TSC de Pro Senectute Vaud.</li> <li>- Le travail important centré sur l'autonomisation du groupe effectué lors de la dernière phase du projet : rédaction des statuts, d'une convention avec la Commune, cahier des autonomies en rencontrant chaque représentant des partenaires cités dans ce document, prise de position sur les buts de l'association et sa structure.</li> <li>- La capacité à gérer et s'occuper de ses propres conflits, par la mise sur pied de deux modérateurs intervenant dans le groupe.</li> <li>- L'augmentation en continu de l'implication d'habitants dans la prise en charge de l'organisation des activités et des groupes de travail, pour devenir autonomes en fin de projet.</li> <li>- La prise en charge de l'organisation de l'assemblée constitutive permettant la création de l'association « 55+ d'Ecublens ».</li> <li>- L'implication comme partenaire de l'association dans l'organisation de la fête de passation, le 23 avril 2016, marquant la fin du projet.</li> <li>- L'implication dans le projet de l'EPFL+ECAL Lab, centré sur les réseaux sociaux et la communication pour aînés.</li> <li>- La participation active au forum Reiactis en collaboration avec l'UNIL.</li> <li>- La participation à la Journée des proches aidants en octobre 2015, en collaboration avec l'EMS Clair-Soleil, le CMS et la Commune d'Ecublens.</li> <li>- La participation à la fête annuelle interculturelle d'Ecublens durant trois années consécutives.</li> <li>- La participation à la Journée internationales des personnes âgées en collaboration avec le Centre de jeunes de la ville.</li> <li>- La participation au projet Kalendaro avec les étudiants du Gymnase de Beaulieu à Lausanne.</li> </ul>	<p>2. Déterminant psychosocial</p>
<p><b>L'enrichissement interpersonnel et culturel, l'investissement dans des activités utiles à autrui et ressourçantes pour soi, l'expression de ses idées et de sa créativité ont été développés par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La participation aux activités des « 55+ d'Ecublens », dont les visites-découvertes, l'atelier créatif, les conférences et les différents cours proposés par le groupe.</li> <li>- L'organisation des activités (différents groupes de travail, le groupe conférence, etc.).</li> <li>- La participation des habitants à des spectacles de la région, en groupe.</li> <li>- La participation des habitants au projet de l'EPFL+ECAL Lab centré sur les réseaux sociaux et la communication pour aînés.</li> </ul>	<p>3. Déterminant socioculturel</p>

<p><b>L'engagement social et l'implication communautaire ont été renforcés par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 35 habitants s'impliquant activement dans la communauté en fin de processus.</li> <li>- L'augmentation du pourcentage de personnes retraitées qui participent à des activités communautaires (400 membres environ).</li> <li>- L'appropriation d'un local.</li> <li>- Le travail avec les partenaires sur le Cahier des autonomies.</li> <li>- Le travail avec les représentants communaux pour la rédaction de la convention.</li> <li>- La présentation d'une demande de budget annuel auprès de la Commune.</li> </ul>	<p><b>4. Déterminant participatif</b></p>
<p><b>L'accès aux informations utiles pour faire face à ses besoins et prendre des décisions est augmenté par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les articles sur les activités des « 55+ d'Ecublens » co-écrits par des habitants, dans le journal <i>Ecublens Infos</i> à chaque parution.</li> <li>- Les flyers envoyés et distribués pour inviter la population aux forums, à l'assemblée constitutive, ainsi qu'aux activités.</li> <li>- La tenue de stands d'information au centre commercial du Crosset.</li> <li>- L'agenda des activités des « 55+ d'Ecublens » ainsi que les lettres remises à leurs contacts (400 membres environ en fin de processus).</li> <li>- La page Internet des « 55+ d'Ecublens » sur le site d'Ecublens et sur le site de « Quartiers Solidaires ».</li> <li>- L'utilisation des panneaux lumineux pour annoncer des activités.</li> <li>- La présence de partenaires actifs dans le domaine de la vieillesse lors des forums.</li> <li>- Les conférences centrées sur les besoins des aînés comme « Qualité de vie dans l'avance en âge et chances de libertés tardive ».</li> <li>- La participation des partenaires lors de groupe de travail et présentation de leurs activités.</li> <li>- La participation aux conférences centrées sur les soins organisées par la Commune d'Ecublens.</li> </ul>	<p><b>5. Déterminant informatif</b></p>
<p><b>Les espaces publics / les espaces communautaires / l'environnement construit/ les transports ont été améliorés grâce à :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le rapport sur l'aménagement urbain élaboré suite à la promenade diagnostic qui a eu lieu en mai 2014 et qui a fait l'objet d'une étude par le Service d'urbanisme.</li> <li>- La conférence organisée par les « 55+ d'Ecublens », en partenariat avec le Schéma directeur de l'Ouest-lausannois (SDOL), « Ça bouge dans l'Ouest lausannois » traitant de la nouvelle gare de Renens et des aménagements qui y seront liés notamment pour les habitants d'Ecublens.</li> <li>- L'attribution du local du Veilloud 5 aux « 55+ d'Ecublens ».</li> <li>- Le jardin potager communautaire.</li> </ul>	<p><b>6. Déterminant urbanistique</b></p>
<p><b>Des activités de mouvement, des pratiques sportives ont été proposées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les marches régulières (toutes les deux semaines) et marches « douces » organisées ponctuellement pour les personnes qui ont un rythme plus lent.</li> <li>- Les randonnées d'une journée organisées deux fois par année depuis 2014.</li> <li>- L'activité d'initiation aux danses de salon avec l'école K'Danse.</li> </ul>	<p><b>7. Déterminant physique</b></p>

<p><b>Les savoirs culturels / intellectuels / réflexifs / pratiques / communicationnels ont été augmentés par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les activités telles que conférences, visites-découvertes des entreprises et organismes de la région, les cours de photographie, les cours d'informatique, l'activité spectacle, l'atelier créatif s'adressant aussi bien à des débutants qu'à des initiés ainsi que l'atelier de smartphone/téléphone portable/tablette afin de se familiariser à ces outils de communication.</li> <li>- La mise sur pied d'un jardin potager collectif, avec un groupe de personnes débutantes et le soutien du Service des espaces verts de la Commune.</li> </ul>	<p><b>8. Déterminant formatif</b></p>
<p><b>Une alimentation saine, équilibrée et suffisante a été proposée lors de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les repas solidaires organisés mensuellement et autres repas (lors de sorties, repas canadiens, etc.).</li> <li>- La sensibilisation à une alimentation saine (légumes, fruits, cultures liées au jardin potager).</li> <li>- Les apéritifs et repas partagés en groupe, lors d'activités ou d'événements divers.</li> </ul>	<p><b>9. Déterminant alimentaire</b></p>
<p><b>La mobilité et l'accès aux courses est facilitée par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La collaboration et les rencontres avec les chauffeurs-bénévoles de la région.</li> <li>- L'utilisation du co-voiturage lors des diverses activités.</li> <li>- La promenade diagnostic qui a permis de faire découvrir un chemin accessible au plus grand nombre, à pied, pour se rendre de la place du Motty aux centres commerciaux.</li> <li>- Les démarches entamées avec le Service de l'urbanisme, afin d'aménager au mieux les déplacements dans la ville pour les aînés.</li> </ul>	<p><b>10. Déterminant instrumental</b></p>
<p><b>Les ressources financières, l'accès à des biens de consommation et à des services ont été améliorés par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les activités proposées à coûts réduits, voir gratuits (cours de photographie, atelier créatif, atelier smartphone/téléphone mobile/tablette).</li> <li>- Les demandes de fonds faites auprès de la Coop d'Ecublens et de la Migros, en faveur de l'activité du jardin potager.</li> <li>- Le matériel de jardin de seconde main (pelle, coffre, râteau, tuyau d'arrosage, etc.) récupéré suite à une annonce dans le journal local.</li> <li>- L'achat d'un ordinateur portable, d'une imprimante, d'un beamer et de hauts-parleurs, par la caisse de quartier mise à disposition pour le projet.</li> </ul>	<p><b>11. Déterminant matériel</b></p>

<p><b>Le recours aux contrôles de santé / à l'accès aux soins curatifs, palliatifs / à l'hygiène de vie ont été facilités par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accès au CMS d'Ecublens qui est partenaire du projet.</li> <li>- La solidarité entre habitants lors de maladies et hospitalisations.</li> <li>- La participation aux conférences liées à la santé, organisées par la Commune d'Ecublens.</li> </ul> <p><b>La santé somatique et psychique des habitants a été améliorée par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les amitiés qui se sont nouées entre membres du groupe, tout au long du projet.</li> </ul>	<b>12. Déterminant sanitaire</b>
<p><b>La gestion / l'évitement des dangers domestiques et extérieurs / la protection face aux abus et aux négligences a été permis par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une meilleure connaissance des services de Polouest (Police de l'Ouest-lausannois) qui est partenaire du projet.</li> <li>- La visite du poste de police de l'Ouest lausannois à Prilly, lors d'une activité des « 55+d'Ecublens », avec une vingtaine de participants en décembre 2014.</li> </ul>	<b>13. Déterminant sécuritaire</b>
<p><b>L'« intégrité » / la spiritualité / la créativité ont été permis par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les débats et réflexions issues du groupe organisant des conférences et de certaines conférences elles-mêmes, par leur sujet.</li> <li>- Les discussions et échanges partagés par les membres du groupe habitants de manière générale.</li> <li>- La participation d'une membre du groupe à l'atelier sur la méditation lors d'une formation sur la posture communautaire.</li> </ul>	<b>14. Déterminant existentiel</b>
<p><b>La participation citoyenne, l'exercice des droits et devoirs des habitants ont été facilités par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La collaboration des « 55+ d'Ecublens » auprès de la Commune (Services des affaires sociales et de la culture de la Ville) dans le cadre des activités proposées aux aînés et du « quartier solidaire ».</li> <li>- L'implication de plus de 40 aînés dans des projets et activités destinés à d'autres aînés de leur commune.</li> <li>- Le courrier adressé à la Municipalité, écrit par le groupe habitants, afin de demander un local pour les aînés.</li> <li>- La collaboration avec la Commune, pour la rédaction d'une convention.</li> <li>- La demande effectuée pour obtenir un budget pour soutenir l'association, une fois le projet « quartier solidaire » terminé.</li> </ul>	<b>15. Déterminant civil</b>
<p><b>La vie affective des habitants a été facilitée par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les nombreuses amitiés fortes qui se sont développées et renforcées au cours du projet.</li> </ul>	<b>16. Déterminant affectif</b>

## Récapitulatif des déterminants sociaux de la santé

	1 <sup>ère</sup> année QS	2 <sup>ème</sup> année QS	3 <sup>ème</sup> année QS	4 <sup>ème</sup> année QS	5 <sup>ème</sup> année QS
1) Relationnel	➡	⬆	⬆	⬆	⬆
2) Psychosocial	➡	⬆	⬆	⬆	⬆
3) Socioculturel	➡	⬆	⬆	⬆	⬆
4) Participatif	➡	⬆	⬆	⬆	⬆
5) Informatif	➡	⬆	⬆	⬆	⬆
6) Urbanistique	➡	➡	⬆	⬆	⬆
7) Physique	➡	⬆	⬆	⬆	⬆
8) Formatif	➡	⬆	⬆	⬆	⬆
9) Alimentaire	➡	➡	⬆	⬆	⬆
10) Instrumental	➡	➡	⬆	⬆	⬆
11) Matériel	➡	➡	⬆	⬆	⬆
12) Sanitaire	➡	➡	⬆	⬆	⬆
13) Sécuritaire	➡	⬆	⬆	⬆	⬆
14) Existentiel	➡	➡	⬆	⬆	⬆
15) Civil	➡	⬆	⬆	⬆	⬆
16) Affectif	➡	⬆	⬆	⬆	⬆
17) Domestique	➡	➡	➡	➡	➡

Légende :

⬆ Augmentation

➡ Stabilité



## Courrier au sujet des aménagements pour piétons

55+ d'Ecublens  
Chemin du Veilloud 5  
1024 Ecublens

Nos références 72.12.01  
Affaire traitée par C.Besson/sf  
Fonction Resp. urbanisme-mobilité  
E-mail urbanisme@ecublens.ch

### **72.07.01 Diagnostic communautaire des 55+ sur les aménagements pour piétons**

Madame, Monsieur,

Le 8 mai 2014, lors de la promenade menée à travers la Commune par le groupe de travail composé de M. Pierre Corajoud, du Service des affaires sociales et du Service de l'urbanisme ainsi que d'une vingtaine d'aînés, plusieurs remarques et suggestions pour améliorer les infrastructures des espaces publics de la Commune avaient pu être soulevées.

Pour y donner suite, une liste des diverses remarques a été établie et transmise aux services communaux concernés. Les solutions proposées par ces différents services ont été acceptées par la Municipalité, lors de l'une de ses dernières séances et vous sont décrites ci-après.

#### Accès aux trottoirs pour les personnes à mobilité réduite :

- Entre la Place François Silvant et le centre commercial, le seuil sera rehaussé dans le cadre des travaux de réaménagement du parking du centre commercial actuellement en cours.
- Au chemin du Croset 17, un abaissement du trottoir nord-ouest sera réalisé lors d'un futur réaménagement.
- Des améliorations ponctuelles sont également prévues lors du réaménagement des axes routiers et trottoirs de la Plaine du Croset.

#### Bancs publics :

- Des bancs seront posés sur le chemin du Parc ainsi que sur le chemin des Vignes en 2015-2016.

Ch. des Esserts 5  
Case postale 133  
1024 Ecublens/VD  
Tél. 021 695 60 80  
Fax 021 695 63.01  
www.ecublens.ch

./.

- En ce qui concerne le banc supprimé sur le cheminement entre le chemin de Veilloud et le Centre commercial, ce dernier a été compensé par les bancs mis en place dans le cadre de la construction du Centre socio-culturel.
- En revanche, un banc sera également installé sur une partie réaménagée du chemin de Chantemerle.

Signalisation :

- Sur le chemin de Chantemerle, une étude est en cours afin d'ajouter une signalisation par des panneaux ou des marquages au sol.
- Au parc public de Bassenges, la pose d'un panneau plus visible est prévue prochainement.

Sécurité :

- Au chemin du Croset, la vitesse élevée de circulation sera améliorée par la modération du trafic prévue dans le cadre de l'étude de réaménagement de la Plaine du Croset, actuellement en cours.
- Au chemin de la Crausaz, le Service des travaux jugeant la main courante historique, son amélioration sera néanmoins étudiée.
- L'éclairage du chemin des Vignes sera analysé en 2016 dans le cadre d'une campagne d'évaluation de l'éclairage des cheminements piétons.


WC :

- Les WC extérieurs situés sur la place François Silvant sont ouverts au public uniquement lors de manifestations, et ceci pour des questions de sécurité. De plus, ces derniers sont complètement fermés en hiver lors de températures trop basses pour cause de gel des conduites. Toutefois, la pose d'un système « eurokey » sera étudié.

Pour finir, en ce qui concerne les divers autres points relevés dont nous n'avons fait aucune mention, ceux-ci seront dans la mesure du possible, pris en compte dans le cadre de futurs projets ou aménagements.

En espérant que ces quelques lignes répondent à votre attente, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Municipal  
  
 D. Lannaz

Responsable urbanisme – mobilité  
  
 C. Besson

**Copies à :** M. Serge Nicod, Chef de service affaires sociales  
 Mme Verena Pezzoli, Pro Senectute



## CHARTE

### Valeurs :

Les « 55+ d'Ecublens » défendent les valeurs suivantes :

- Solidarité
- Esprit communautaire
- Accueil
- Bienveillance
- Respect
- Ecoute
- Ouverture
- Egalité
- Indépendance

### Missions :

- Favoriser la création de liens et promouvoir la solidarité entre habitants d'Ecublens ou de communes limitrophes ;
- Faciliter l'intégration des personnes isolées et améliorer la qualité de vie des aînés en faisant vivre les « 55+ d'Ecublens » par des activités et un esprit d'ouverture ;
- Renforcer le tissu social d'Ecublens, notamment en offrant un espace de convivialité par l'utilisation du local mis à disposition par la Commune d'Ecublens et en favorisant les activités intergénérationnelles et interculturelles.

### Communication :

- Participer aux séances en ayant une ouverture d'esprit large et positive, même si les avis divergent ;
- Etre co-responsable du bon fonctionnement des rencontres et adopter une attitude collégiale ;
- Parler, avoir une attitude bienveillante, respecter le rythme et l'investissement de chacun en l'accueillant avec ses richesses et ses potentialités ;

- Etre à l'écoute, respecter la parole et les idées des autres afin d'éviter les malentendus ;
- Pratiquer la discrétion sur les sujets évoqués lors de nos rencontres et ne répandre aucune rumeur ;
- Accepter la remise en cause et la confrontation des idées dans un but constructif sans vouloir imposer son avis ;
- Résoudre très rapidement les conflits susceptibles de ternir l'image et le bon fonctionnement du groupe ;
- Développer la solidarité au sein de l'Association « 55+ d'Ecublens » ;
- En cas de conflits ou de difficultés, deux modérateurs du Groupe de Coordination sont disponibles.

### **Bénévolat :**

- Offrir ses compétences et du temps au service des seniors de la commune, par l'Association « 55+ d'Ecublens » ;
- Toute personne désireuse de s'engager dans une action bénévole pour l'Association « 55+ d'Ecublens » est bienvenue avec ses compétences, sa personnalité et son expérience de vie ;
- Donner à chacun la possibilité d'agir sur sa vie quotidienne tout en participant à une action collective ;
- S'engager de son plein gré, en acceptant de ne pas toucher de rémunération (salaire), dans une action au service des seniors d'Ecublens ;
- Nous pensons que le bénévolat est important dans la société civile et complémentaire aux services déjà mis en place pour la population.

La présente charte a été adoptée par le Groupe de Coordination de l'Association « 55+ d'Ecublens » lors de sa séance du 2 novembre 2015 à Ecublens.

Au nom de l'Association « 55+ d'Ecublens »



Monsieur Ronald Meuter



Monsieur Dominique Breider